

La revalorisation de notre métier est LE sujet qui revient sur la table. Vous pouvez consulter ci-après [tout le détail des mesures envisagées](#). Le scepticisme que beaucoup affiche témoigne d'un manque d'informations certain. J'ai participé aux négociations depuis le début au nom du SNE. Je vous livre ici de quoi vous éclairer sur l'état actuel des choses.

### **Des fonds dédiés intégralement à notre revalorisation**

Les 500 M€ annoncés en février 2020 étaient ventilés entre l'attractivité de notre métier, la formation et les remplacements dans le second degré. La part qui revenait aux collègues était plus maigre que ce qui est prévu maintenant.

Aujourd'hui, les 400 M€ qui seront débloqués pour 2021 sont prévus pour être intégralement versés aux personnels.

### **Notre revalorisation n'est plus soumise à condition**

Le SNE l'avait défendu : il faut commencer par nous payer ce que nous faisons déjà.

Dans le projet initial, la revalorisation était corrélée à des missions supplémentaires à remplir. Ce n'est plus le cas.

### **Tous les enseignants seront bénéficiaires d'un versement dès 2021**

Le SNE a milité pour que tous les enseignants soient bénéficiaires d'un geste financier. Nous avons été entendus. Là encore, le dialogue social démontre son efficacité.

Le début de la carrière sera revalorisé. Une indemnité pour l'équipement informatique sera versée pour tous les enseignants devant élèves. Elle sera intégralement perçue par les collègues en temps partiel. Le taux de passage à la hors classe sera augmenté à 18 %.

### **Une vision pluriannuelle**

Les sommes que nous percevrons ne changeront pas immédiatement notre niveau de vie. Il faut les considérer pour ce qu'elles sont : un premier pas qui doit être suivi par d'autres. La France s'apprête à s'engager en faveur des enseignants. Tel est le projet.

### **Pourquoi croire en un engagement sur plusieurs années ?**

Parce que c'est possible. Parce que le PPCR, dont nous percevons tous les avantages aujourd'hui a été voté par un gouvernement, sous un président de la République et a été fini de mettre en application par un autre gouvernement sous un autre président. Le plan de revalorisation qui sera négocié dans les mois prochains est appelé à suivre le même chemin.

C'est dans cette optique que le SNE travaille. Nous serons évidemment présents lundi 19 pour poursuivre les négociations et continuer à obtenir des améliorations.

La mobilisation de tous les enseignants du premier a permis d'assurer la continuité pédagogique. Les prochains Etats généraux du numérique doivent permettre des avancées dans ce domaine. Il est aujourd'hui devenu indispensable de prendre en compte cette dimension de notre métier. Foncer tête baissée vers le tout numérique serait une grosse erreur.

### Les plus du numérique

La nécessité de la continuité pédagogique a démontré combien l'Éducation Nationale dépendait de la bonne volonté des enseignants pour fonctionner. Sans nos matériels, nos abonnements internet, rien n'aurait été possible. C'est en fait notre quotidien normal qui a éclaté au grand jour à ce moment-là. Pour le SNE, il est évident **notre employeur doit nous fournir les moyens de travailler correctement**. Parmi ceux-ci, notre syndicat compte le matériel informatique et tout ce que son utilisation induit. Une indemnité d'équipement est à instaurer. Elle doit être accompagnée d'une formation ciblée. Ceci acté, il faudra aller encore plus loin.

Une fois équipés et formés, **des contenus d'enseignement devraient être mis gratuitement à la disposition des collègues**. Ce mouvement existe aujourd'hui. Les liens donnés dans le dernier bulletin hebdo en confère (en Français : [www.digitheque-belin.fr](http://www.digitheque-belin.fr), en Mathématiques : <https://www.neteduc-cloud.fr>, en Histoire Géographie : [www.digitheque-belin.fr](http://www.digitheque-belin.fr), en Sciences : [www.digitheque-belin.fr](http://www.digitheque-belin.fr) et en Anglais : <https://brne.bayardeducation.com>)

### Les dangers du numérique

La généralisation de l'usage du numérique peut aboutir à **un réel surplus de travail**, voire à **un envahissement de notre sphère privé**. Des ENT (espace numérique de travail) généralisés pourraient nous amener à mettre obligatoirement en ligne nos cours et les devoirs.

Avec les ENT, la liaison avec les parents pourrait apparaître facilitée. Elle serait en fait permanente. De plus, l'instantanéité des échanges et **la multiplicité des demandes risque de nous dévorer**. Nous l'avons constaté lors du confinement, le travail n'avait plus de limite.

### Une place raisonnée

Pour le SNE, il faut donc commencer par reconnaître ce qui existe déjà et avancer en fonction de cela. Lors des GT sur le numérique, notre syndicat a réclamé une indemnité d'équipement suivie de formations tant techniques qu'à visée pédagogique en fonction des besoins des collègues. Nous avons ensuite milité pour une utilisation pragmatique de

cet outil qui doit être d'abord au service de notre pédagogie. Le lien avec les parents et sa répartition entre l'enseignant et un directeur avec plus de temps de décharge sera alors à examiner.

C'est un édifice complexe qu'il s'agit de bâtir. **Le SNE contribue à ces travaux en pensant d'abord aux enseignants.** Nous n'oublions pas nos collègues du second degré, mieux dotés que nous, qui réclament déjà un droit à l'oubli numérique.